



LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Formation continue



Buro Club Paris République
75, avenue Parmentier
75 011 Paris (France)

☎ 33 (0)1 73 02 34 30
formation@pilar-institute.com

R.C.S. DAX 508 133 121 - N° de Gestion 2008 B 510
TVA intracommunautaire : FR46508133121
N° de déclaration d'activité comme prestataire de formation : 72.40.00882.40
Exonéré de T.V.A es-qualités

Par commodité de langage, le texte qui suit utilise les vocables "*stagiaire*", "*participant*", "*formateur*", "*responsable*", etc..., qui concernent aussi bien les personnes masculines que féminines. Le genre utilisé ne préjuge pas du profil de la personne et l'utilisation du masculin ne doit être perçue que comme facilitant la lecture et la compréhension de ce document.

Sommaire

Sommaire	2
Introduction – Accueil du stagiaire	3
Partie 1 : Présentation de l'organisme de formation Pilar	4
<i>Chapitre 1.1 – Historique de Pilar</i>	<i>4</i>
<i>Chapitre 1.2 – Missions et valeurs</i>	<i>4</i>
<i>Chapitre 1.3 – Nos différentes prestations en formation</i>	<i>5</i>
1.3.1 Panorama général de nos formations	5
1.3.2 Les formations "Très Personnelles"©	5
<i>Chapitre 1.4 – Organigramme</i>	<i>6</i>
Partie 2 : Vie pratique du stagiaire	7
<i>Chapitre 2.1 – Lieux et horaires</i>	<i>7</i>
<i>Chapitre 2.2 – Restauration</i>	<i>8</i>
Partie 3 : Consignes et règlement intérieur	8
<i>Chapitre 3.1 – Conseils en cas d'incendie</i>	<i>8</i>
<i>Chapitre 3.2 – Règlement intérieur</i>	<i>8</i>

Ce livret d'accueil fait partie d'un ensemble de documents d'accueil et d'informations pour les personnes qui s'inscrivent à un stage chez Pilar.

En quelques mots, détaillés ci-après :

Une convention de formation et son annexe pédagogique a été signée en amont.

Certains documents vous seront remis avant l'entrée en formation :

- Le programme de la formation
- Le nom du ou des formateurs
- Votre convocation, avec les dates, horaires et lieux de la session

Durant la formation, d'autres documents vous seront remis :

- Le support de cours correspondant au stage.
- Les procédures d'évaluation de la formation
- La sanction de la formation.

Le règlement intérieur de l'établissement est accessible sur simple demande ou bien en téléchargement à l'adresse : www.pilar-institute.com

Le présent livret d'accueil vous présente :

- Notre organisme et son environnement.
- Les services offerts.
- Les locaux et matériels (dont informatiques).
- Les ressources documentaires.

Introduction – Accueil du stagiaire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez témoigné votre intérêt pour effectuer votre stage au sein de notre organisme de formation Pilar et nous vous remercions pour votre confiance et votre intérêt.

Tant au niveau de sa direction que de ses intervenants et collaborateurs, Pilar s'inscrit dans une très grande connaissance du secteur hospitalier, tant public que privé, expérience basée sur plusieurs années d'expertise au service d'établissements ou de tutelles. Positionnée sur le domaine de l'aide au pilotage et du contrôle de gestion, notre directrice a fait notamment partie du groupe national d'élaboration de la fiche métier "Contrôle de gestion hospitalier" pour le Ministère de la Santé.

Outre le domaine de la santé, nos équipes maîtrisent parfaitement toutes les techniques et les dimensions de l'aide au pilotage en général. Par exemple, à leur invitation, Mme L'Hostis a accepté la responsabilité de chargée d'enseignement à HEC Paris, dans les programmes "Grande Ecole" relatifs au contrôle de gestion. Elle assure également des communications dans le cadre de séminaires internationaux sur la thématique de l'aide au pilotage hospitalier.

Cette expertise nous a permis de développer un outil de mesure des savoir-faire en matière de contrôle de gestion hospitalier, mais aussi de techniques innovantes en matière d'évaluation et d'organisation.

Maison d'éditions, nous soutenons aussi des travaux de recherche en matière de contrôle de gestion et de management hospitalier, tant en France qu'en zone francophone.

Connaissant les techniques indispensables de l'aide au pilotage, sachant identifier ces compétences chez les professionnels des établissements et des entreprises que nous accueillons et pour lesquelles nous intervenons, nous sommes en mesure de déterminer les points forts ou à améliorer de chaque partenaire. Notre pratique importante de la formation dans ce secteur nous permet alors d'apporter une réponse concrète et personnalisée aux savoir-faire manquants ou à renforcer. Ainsi, nos missions de conseil ou de recrutement donnent lieu à des résultats positifs puisque nous proposons toujours des outils ou des candidats que l'établissement peut retenir, tout en assurant le niveau technique requis ou à atteindre.

La qualité de votre accueil est une réponse à vos attentes et aux problématiques que nous aimons résoudre, et nous sommes ravis de mettre à votre disposition ce livret dans l'esprit des valeurs humanistes et professionnelles qui nous animent.

Bienvenu.e.s chez Pilar et très bon stage parmi nous.



Nathalie L'Hostis
Directrice

Partie 1 : Présentation de l'organisme de formation Pilar

Chapitre 1.1 – Historique de Pilar

Après une quinzaine d'années passées en contrôle de gestion, au service d'entités sanitaires variées (centres hospitaliers généraux ou universitaires, cliniques, agence régionale de l'hospitalisation (ARH)), Nathalie L'HOSTIS a souhaité développer sa propre société.

Lors de ce premier parcours, elle a mené avec succès plusieurs projets d'envergure :

- Mise en place de services de contrôle de gestion
- Projet régional de développement de la fonction
- Formations au management
- Installation de systèmes d'information décisionnels
- Etudes médico-économiques et stratégiques
- Indicateurs nationaux de pilotage
- Fiche métier nationale "Contrôleur de gestion hospitalier"
- Interface entre les directions d'établissement et les pôles médicaux
- Organisation d'évènements inter-régionaux ou internationaux

Créée en 2008, la forme juridique française est celle d'une SARL au capital de 10.000 € à associé unique, dont la gérante est Nathalie NARP-L'HOSTIS. Elle est inscrite au RCS de Dax sous le SIRET 508 133 121 000 14, avec le numéro de gestion 2008 B 510, et le code activité 7022Z. Elle dispose d'un numéro de TVA intracommunautaire : FR46508133121.

Le siège social est basé dans le département des Landes, et une représentation commerciale est assurée à Paris.

Chapitre 1.2 – Missions et valeurs

Pilar est spécialisée en contrôle de gestion et aide au pilotage, en particulier dans le domaine hospitalier. Société française à vocation internationale, nous intervenons en France (métropolitaine et outre-mer), en Tunisie, au Luxembourg, en Suisse, au Maroc ou au Québec. En France, Pilar est identifié comme prestataire de formation auprès de la Préfecture d'Aquitaine sous le numéro de déclaration d'activité 72.40.00882.40. L'objet social nous permet d'offrir également des prestations de conseil et de recrutement (convention APEC), et de faire valoir notre statut de maison d'éditions (© Pilar Editions).

Le choix de nos valeurs a été l'un des actes fondateurs et permanents de nos approches et de nos croyances. Nous les avons libellées ainsi :

« Nous croyons que chaque individu peut apprendre.

Nous croyons que l'apprentissage est le premier pas vers le développement personnel, par l'ouverture et la compréhension qu'il suscite. Par la construction ou la consolidation de savoir-faire, soutiens de l'adaptation aux évolutions et aux changements.

Nous croyons, tant pour les individus que pour les sociétés, que demain sera meilleur qu'aujourd'hui. Par le partage issu des échanges et des communautés qui se développent. Par les avancées technologiques de tous les secteurs, qui améliorent notre quotidien et donc notre avenir. Par la compréhension croissante de nos modes de fonctionnement et donc de leurs voies d'amélioration, dans un plus grand respect de tous et de notre environnement.

Nous croyons à la valeur positive du changement et de l'effort. Au dépassement de soi, à la curiosité et aux défis.

Nous croyons que la formation est la voie privilégiée de l'autonomie et de la liberté. Que là sont les fondations pour un monde plus juste et harmonieux, où chacun peut s'épanouir et contribuer ainsi à une société meilleure, dans un environnement préservé.

Chapitre 1.3 – Nos différentes prestations en formation

1.3.1 Panorama général de nos formations

La formation professionnelle est le processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir le savoir et les savoir-faire (habiletés et compétences) nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle. La formation professionnelle participe étroitement à la création des identités professionnelles.

Pilar propose différents types de formations, articulés autour de deux grandes thématiques : le contrôle de gestion et le management, particulièrement dans le domaine de la santé.

Nous concevons des **programmes inter-établissements** présentés dans nos **catalogues** annuels. Nous réalisons également des **formations sur mesure** et/ou **sur site**.

Toutes nos formations reposent sur un programme préalablement défini, répondant à un cahier des charges et à un processus de contrôle et de validation interne. La présentation est basée sur des diaporamas *ad hoc*. Elle alterne l'exposé des concepts et théories, avec des mises en application pratiques au travers d'exercices et d'ateliers. La participation active des stagiaires est recherchée, ce qui peut donner lieu à des travaux dirigés en atelier. Les sessions sont animées par un ou plusieurs intervenants, tous reconnus et experts dans leur domaine.

A la demande de nos clients, nous élaborons également des formations sur mesure, répondant aux besoins exprimés par l'établissement, tant en termes de programmes, que d'intervenants et de modalités pratiques.

1.3.2 Les formations "Très Personnelles"©

L'objectif des "Très Personnelles"© est de répondre de manière précise aux besoins propres d'un candidat. La formation est conçue sur mesure, délivrée de façon individuelle et réalisable à distance, selon les disponibilités du stagiaire. Toute demande est possible, qu'il s'agisse d'une unique session ou d'un cycle complet plurimensuel. Ce dispositif est, à ce titre, éligible au CPF.

Dans un premier temps, un diagnostic est mené par notre équipe de formation. Il permet d'évaluer les besoins de la personne. Après échange avec l'un de nos responsables métier, pour expertise, des objectifs individualisés sont identifiés. Un programme est alors défini, ainsi que les modalités d'exécution (présentiel et/ou à distance), complété d'un calendrier répondant parfaitement aux attentes du candidat et d'un devis. Un formateur-référent est désigné pour chaque individu. Ces éléments font l'objet d'une transmission au stagiaire, pour acceptation et base de suivi. L'ensemble de cette phase est réalisée gratuitement.

Une évaluation régulière de l'atteinte des objectifs, à une fréquence déterminée avec le stagiaire est effectuée. L'accompagnement par le formateur-référent permet d'exercer un encadrement et un suivi réguliers et personnalisés.

Pilar maîtrise et utilise toutes les possibilités offertes par les technologies avancées de communication. Les séances peuvent donc se dérouler par visioconférence ou en mode e-learning, via une connexion en haut-débit à un site dédié. Ces modalités offrent l'avantage de rendre les horaires de cours flexibles et adaptés aux disponibilités de chacun, et permettent de réduire, voire de supprimer tout déplacement.

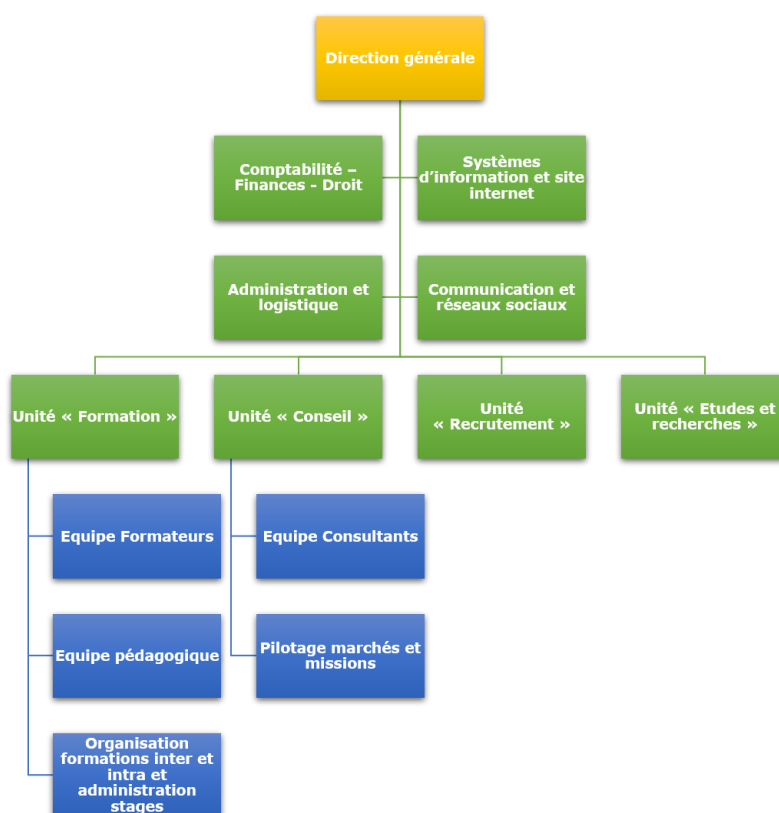
Chapitre 1.4 – Organigramme

Nos équipes sont composées d'intervenants permanents et ponctuels. Tous partagent de contribuer à la richesse et à la réponse exigeante aux besoins de nos clients et de nos programmes de formation.

Nous comptons sur une quarantaine d'experts, contrôleurs de gestion, financiers, médecins et managers. Une expérience avérée dans le secteur de la santé ou dans le domaine du programme de formation, des facultés à mener des missions de formation et/ou de conseil dans leurs domaines de spécialisation font de nos intervenants des experts reconnus et appréciés.

Réseau construit au fil des années, basé sur le respect, la reconnaissance, la confiance et l'appréciation mutuelles, tous témoignent d'un intérêt et d'une implication dans nos projets et le développement de notre société.

Nos activités back-office ou transversales sont assurés conventionnellement ou par mandat à des prestataires experts, avec lesquels nous travaillons, en confiance et professionnalisme, depuis le tout début de notre création.



Partie 2 : Vie pratique du stagiaire

Chapitre 2.1 – Lieux et horaires

Nous réalisons nos sessions de formation dans de nombreuses villes, par principe et souhaits de proximité.

Pour les **sessions inter-établissements ou personnalisées**, nous réservons nos salles auprès de professionnels nationaux et internationaux spécialisés dans la mise à disposition de locaux professionnels.

Nous travaillons depuis de nombreuses années avec trois partenaires principaux : le réseau international Buro Club, le réseau international Régus, la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris (21, rue des Pyramides). La réservation est toujours encadrée par un contrat préalable qui prévoit les prestations logistiques et matérielles.

Nous réservons toujours des salles entièrement équipées (vidéo-projecteur, paper-board, wifi accessible), modernes, spacieuses et calibrées en fonction du nombre de stagiaires. Toutes permettent un accueil des personnes à mobilité réduite ou handicapées. Des distributeurs de boissons fraîches ou chaudes sont toujours disponibles, de façon gratuite.

Voici quelques-uns des espaces que nous louons régulièrement pour nos formations :



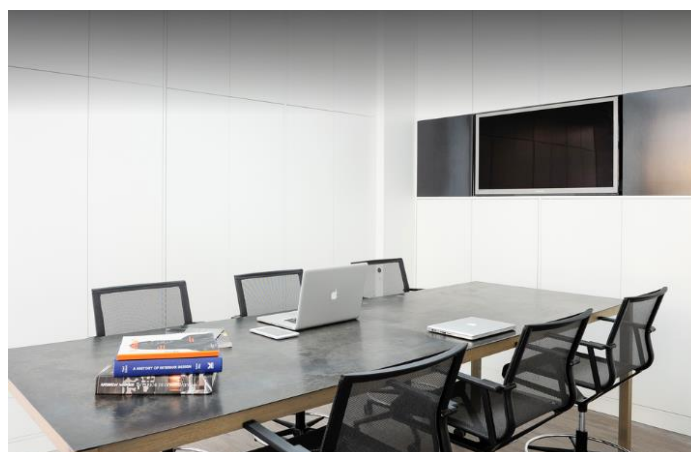
Bureau « La Verrière » de
la Maison de la Nouvelle-Aquitaine (Paris)



Accueil Régus Gare de Bordeaux



Salle de réunion à notre adresse parisienne
A Buro Club Paris République



Salle de réunion Régus Geneva City Centre, Maison des
Paons

Nos lieux de formation ouvrent le plus souvent à partir de 8h30.

Les horaires de formation sont habituellement ceux-ci : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h.

A Paris, le premier jour de la session peut voir ces horaires : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

Hors métropole, les horaires peuvent être les suivants : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 16h30.

Dans tous les cas, les horaires vous sont précisés explicitement pour chaque session, dans votre convocation.

Cette programmation peut éventuellement être modifiée selon les desideratas des participants après en avoir informé le formateur référent et en accord avec l'ensemble du groupe.

Quel que soit le lieu, un hôte ou une hôtesse d'accueil vous accueillera, vous accompagnera dans la salle de formation et préviendra votre interlocuteur principal et/ou votre formateur.

Pour les **sessions en intra**, les modalités, lieux et horaires vous seront donnés en amont, notamment lors de votre convocation.

Notre équipe administrative et pédagogique est joignable, idéalement par mail (formation@pilar-institute.com) ou par téléphone (01.73.02.34.30) les jours ouvrables du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Chapitre 2.2 – Restauration

Pour nos sessions inter-établissements et personnalisées, nos tarifs comprennent le déjeuner des participants et une pause-café par demi-journée (soit deux pauses pour les journées complètes).

La pause méridienne organisée au préalable et souhaitée courte (pour faciliter les déplacements et le temps de mobilisation de nos stagiaires), et se déroule le plus souvent sur place, avec les prestataires de nos partenaires, en restaurants inter-entreprises ou immédiatement proches.

Pour les sessions intra, nous nous adaptons aux desideratas de nos clients.

Partie 3 : Consignes et règlement intérieur

Chapitre 3.1 – Conseils en cas d'incendie

Nous rappelons que depuis le 1er février 2007, conformément à la législation (décret n° 2006-1386 du 15/11/06), fumer est interdit à l'intérieur des lieux de formation, voire alentours.

En cas d'incendie, gardez votre calme et prévenez immédiatement les personnels présents. Fermez les portes et les fenêtres pour éviter les appels d'air.

En cas d'évacuation, suivez bien les consignes données par le référent du lieu de la formation et/ou des sapeurs-pompiers.

N'empruntez pas les ascenseurs et éloignez-vous des portes se trouvant dans les couloirs (fermeture automatique).

Chapitre 3.2 – Règlement intérieur

Nous disposons d'un règlement intérieur, à suivre tout au long de la durée de votre formation. Il est disponible sur notre site internet ou fourni sur simple demande.